



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

COMMUNE DE SARRANCOLIN

Par arrêté préfectoral en date du 14 avril 2015, les électeurs et électrices de la commune de SARRANCOLIN sont convoqués pour le dimanche 24 mai 2015, à l'effet de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

S'il doit être procédé à un second tour, il aura lieu le dimanche 31 mai 2015.

Les heures d'ouverture et de fermeture seront les mêmes que pour le premier tour.

Pour la Préfète,  
et par délégation  
le Sous-Préfet

Stéphane COSTAGLIOLI